



APPUI EN DUO OU TRIO

Principe Un(e) collégien(ne) de 3^e ou 4^e années dispense des cours (45 minutes) à un (duo) ou deux élèves (trio) de 1^{re} ou 2^e années de gymnase ou de Passerelle.

Responsable	Marc Kleinewefers, proviseur (marc.kleinewefers@edufr.ch)
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none">▪ Dès la rentrée, les élèves de 3^e et 4^e souhaitant dispenser des cours s'annoncent chez le responsable qui évalue leur candidature▪ Dès octobre, les élèves en principe insuffisants dans une branche et souhaitant bénéficier d'un appui s'adressent au responsable afin de trouver un(e) étudiant(e) prêt(e) à leur dispenser des cours de soutien▪ Le duo ou le trio formé, leur coopération sera officialisée par le responsable▪ Les cours ont lieu au Collège St-Michel (salles d'appui)▪ Un module de cours d'appui se compose de 10 cours au maximum (un élève enseignant ne peut pas s'engager dans plus de 3 modules simultanément, évt. 4 s'il enseigne deux branches différentes)
Rémunération	<ul style="list-style-type: none">▪ L'élève enseignant est payé CHF 20.- par cours d'appui▪ Le fonds d'aide aux élèves du CSMI paie CHF 10.- par cours, versés à la fin du module après la remise d'un décompte précis et un bilan avec le responsable▪ Les étudiants bénéficiant de cours d'appui paient CHF 5.- (si trio) ou CHF 10.- (si duo). L'argent est à verser à l'élève enseignant à chaque cours